

Petite histoire macroéconomique réunionnaise

Une histoire qui « commence » par le temps des colonies

La Réunion a une histoire économique de quelques siècles seulement, mais **assez complexe**.

Elle a connu **différentes logiques économiques** qui apparaissent successivement et qui interagissent au fil du temps avec des résultats diversifiés et quelques constantes, au moins partielles.

La situation actuelle est **le résultat de ces successions/superpositions de logiques**.

Du temps de la colonie, le moteur économique est constitué (pour l'essentiel, car il y a aussi des cultures vivrières au XVIIIe siècle) par la production et **l'exportation vers la Métropole d'un produit tropical** (café et surtout sucre).

La production du **produit « de spéculation »** est fonction des conditions locales (variations climatiques, infrastructures, mises en culture et investissements, maladies de la main d'oeuvre et des cultures...) et d'apports extérieurs (immigration, capitaux...) mais **elle n'existe pas sans la demande d'exportations**.

Au total, **les exportations déterminent** les grandeurs macroéconomiques comme la production, les revenus et les importations. **C'est un moteur purement externe** (prix et quantité fixé en Métropole), dans **une relation fortement asymétrique** pour les exportations et les importations. C'est l'exclusif commercial, avec son monopole du pavillon, jusqu'en 1860¹ puis un privilège du pavillon.

Le monopole du pavillon va laisser des traces dans les esprits, durant les années 1970 la CIMACOREM est soupçonnée, à juste titre de pratiquer des prix élevés du fait de sa position de monopole, et « la population y voit une cause d'inflation et de vie chère² ».

Les différents points abordés

La départementalisation jusqu'aux années 1980 : sucre, émigrations et transferts publics nets (effet dépense et blocage industriel)

De 1980 à 2000 : import substitution, transferts financiers publics et tourisme (effet d'accumulation matériel et immatériel)

1 Du temps de la Compagnie des Indes c'est le commerce réservé : on achète et on vend seulement à la Compagnie (Wilfrid Bertile, *La Réunion*, Tome 1, Océan Éditions, 2006, p. 74). Ensuite le système s'assouplit progressivement, mais il interdit ou limite les importations étrangères et oblige à vendre à la France les produits coloniaux tout en réservant pour l'essentiel le transport aux bateaux sous pavillon français (André Scherer, *La Réunion*, Que sais-je ? n° 1846, PUF, 1994, p. 51-52). Cela correspond à un « pacte colonial » : le monopole de vente des produits français dans les colonies doit correspondre au monopole de vente des sucres coloniaux à la France. En fait, c'est un « pacte léonin » qui va progressivement laisser la place, dans la seconde moitié du XIXe siècle, à la liberté commerciale et à l'autonomie douanière même s'il subsiste un privilège du pavillon (Bertile, *La Réunion*, Tome 1, p. 105-108).

2 Wilfrid Bertile, *La Réunion*, Tome 1, Océan Éditions, 2006, p. 356-357.

Les années 2000 : des changements mais des hauts et des bas !

De plus à mieux : les limites de la croissance économique et le problème des indicateurs, quelle politique et quels indicateurs ?

1. La départementalisation jusqu'aux années 1980

Les choix économiques et sociaux des premières années de la départementalisation

C'est le **choix du sucre**, le choix de la remise en marche de la production sucrière (aménagement des terres et rationalisation industrielle). Cela va déboucher sur un développement considérable de la filière canne-sucre et une évolution explosive de sa productivité.

Mais cette activité **ne peut être créatrice d'emplois à temps plein** du fait des caractéristiques de sa production (activité saisonnière, produit de base peu valorisé, même si son prix va être rapidement soutenu¹ et progrès rapides de la productivité).

Cela pose un problème par rapport à **l'évolution démographique qui connaît une explosion** (le taux d'accroissement naturel est de 35,1 pour mille en 1956). C'est sans doute à rapprocher d'une tendance ancienne et cela est renforcé par la politique de santé. Cela remet au goût du jour l'idée du risque de surpeuplement et apparaît alors **le second choix de la période : l'émigration**².

L'émigration réunionnaise a toujours existé, vers le Natal, l'Indochine et surtout la France métropolitaine. Mais pour la première fois elle va être véritablement organisée. C'est l'expérience de **la Sakay à Madagascar (1952) avec le BDPA**. Il s'agit d'installer des agriculteurs réunionnais (petits blancs des hauts) à Madagascar. Cela aura un effet démographique limité compte tenu de la taille de l'opération (quelques centaines de personnes). On envisage alors d'organiser la migration vers la Métropole.

La période est néanmoins assez supportable sur le plan économique et social. En effet, les diminutions de l'emploi dans le secteur agricole sont compensées par les créations dans les secteurs dynamisés par la départementalisation et il y a une relative rareté de la main d'œuvre liée à la grande jeunesse de la population, **le chômage permanent est rare**. La rénovation de l'économie (agriculture, industrie sucrière), la mise en place ou la modernisation des principales infrastructures (transports, électrification...) qui s'ajoutent au développement des administrations de la départementalisation (santé, éducation, action sociale...) assurent **une activité économique importante et en croissance**. C'est l'apparition **d'un transfert financier public (TFP) net**³ venant de la Métropole qui a un effet dopant

1 Le prix est fixé par arrêté ministériel (Ho Hai Quang, La Réunion (1882-1960) Histoire économique, L'Harmattan, 2008, p. 217).

2 Rochoux Jean-Yves, *Des migrations à la mobilité, une autre ouverture sur le Monde pour la Réunion*, conférence au rectorat de la Réunion, 28 mars 2008, p. 3.

3 C'est le solde des opérations des administrations publiques métropolitaines à la Réunion (dépenses de fonctionnement et de développement diminuées des recettes fiscales, prestations sociales diminuées des cotisations) (Rochoux Jean-Yves, *Transferts financiers publics et développement régional. Le cas d'une région d'outre-mer : la Réunion*,

pour la Réunion. Cela sera plus net dans les années qui vont suivre car la mise à niveau va être très progressive. C'est **un nouveau moteur, externe à nouveau** (les décisions sont prises ailleurs), qui s'ajoute à celui constitué par les exportations sucrières.

Les années 1960 et 1970 et l'effet « dépense » des TFP

L'effet des TFP va devenir rapidement essentiel pour l'économie réunionnaise. En 1970, les exportations (sucrières pour 90 %) représentent encore plus de 20 % du PIB¹ marchand, mais **le solde des TFP pèse trois fois plus** (près de 60 %). Ces transferts permettent de financer directement des revenus (salariés des administrations, revenus sociaux) et les dépenses des administrations centrales à la Réunion (fonctionnement et développement). **Ils enclenchent une boucle macroéconomique favorable** à l'activité économique et à la croissance économique (si le solde augmente) : les revenus et les dépenses induits par les TFP provoquent **une multiplication des revenus** par l'intermédiaire des augmentations de production qui répondent aux nouvelles demandes. Ce n'est pas le seul effet des TFP, ils permettent aussi de financer des investissements (incitations, subventions...). Ils vont donc avoir aussi **un effet accumulation**, plus ou moins directement productif, qui va se manifester à terme².

Mais **cette boucle de l'effet « dépense » a une fuite !** La demande induite par les TFP ne peut être satisfaite en totalité par la production locale et **les importations explosent** : elles représentent plus du triple des exportations en 1970 et **le déficit de la balance commerciale se creuse**. Il y a en particulier **un blocage de l'industrie** qui fait que la demande de biens manufacturés ne peut être satisfaite localement, mais seulement par les importations. Plus la fuite est importante mais plus la multiplication des revenus est faible. **À l'inverse, certains secteurs de la vie économique vont pleinement profiter des transferts de la départementalisation :**

- très directement pour l'administration publique et ses emplois majorés,
- par le biais des importations pour le commerce (importateurs, grossistes, détaillants),
- pour le BTP et les services immobiliers du fait de leur caractère naturellement local...

communication présentée au colloque « Région et développement économique », octobre 1995, Rabat, Maroc).

- 1 Le PIB mesure l'ensemble des richesses créées dans la région en termes de valeur ajoutée (marchande et non marchande). La valeur ajoutée est égale à la valeur de la production diminuée de la consommation intermédiaire (biens et services utilisés pour la production).
- 2 L'accumulation est en économie un phénomène fondamental extrêmement complexe. Il peut y avoir accumulation, éventuellement productive, à partir de n'importe quelle dépense (un investissement ou non) ou de n'importe quelle activité (productive ou non). Pour une réflexion sur ce thème appliquée à l'entreprise, on peut consulter Rochoux Jean-Yves, « À propos d'investissement immatériel », *Les Cahiers de l'EREDI* n° 15, septembre 1993 (CERESUR). C'est sans doute ce qui fait que les variations des TFP n'ont pas toujours, sur les résultats macroéconomiques, l'effet mécanique de même sens que l'on peut attendre en prenant en compte le seul effet « dépense » (décalage dans le temps et dans l'impact). Cette approche au travers des effets « dépense et accumulation » peut intégrer, en la dépassant, la théorie de la recherche de rente (Rochoux Jean-Yves, *Transferts financiers publics et développement régional. Le cas d'une région d'outre-mer : la Réunion*, communication présentée au colloque « Région et développement économique », octobre 1995, Rabat, Maroc).

Le blocage industriel est historique : les colonies étaient destinées à fournir des produits exotiques et pas des produits industriels concurrents des importations de la France métropolitaine (pacte colonial). Avec la départementalisation, le blocage se poursuit, malgré de nombreuses tentatives individuelles, entretenu par **les intérêts et la puissance des importateurs** et de leurs fournisseurs extérieurs (épisode de l'huile de table avec Lesieur). À cette raison historique s'ajoute **des facteurs « objectifs »** relatifs au marché local : sa modicité (impossible de concurrencer localement les grandes séries produites à l'extérieur), ses coûts (peu de matières premières sauf agricoles, salaires relativement élevés), la défiance des consommateurs (goût métropolitain et goyave de France)... **L'import-substitution est le plus souvent impossible**, toujours très difficile.

Il reste que sur cette période, **la croissance économique est sensible** (un taux moyen annuel en volume de 3,7 % durant les années 1960 et 5 % durant les années 1970) mais insuffisamment forte en contenu d'emploi pour empêcher **le chômage**. En 1967, lors de la première enquête emploi¹, le taux de chômage est de 13 % et en 1974 il s'approche de 20 % pour dépasser 31 % en 1982. Il y a des emplois créés (1 800 emplois supplémentaires par an de 1967 à 1974) mais l'augmentation de **la population active est bien supérieure** (3 400 actifs supplémentaires). C'est le début d'**un paradoxe apparent** qui va se poursuivre jusqu'au début du XXI^e siècle.

Cela tient, en particulier, à la croissance démographique et **la population âge de travailler** (les enfants ont vieillis !), à **la croissance de la population active**, mais aussi à l'augmentation des taux d'activité féminin qui progressent légèrement. Le BUMIDOM remplace le BDPA en 1963 et **organise la migration vers la Métropole**². Si l'on tient compte de l'ensemble des flux, en ajoutant la migration spontanée, il y a **de 1961 à 1982 une solde migratoire moyen annuel négatif de près de 2 500 personnes** (en accélération, 1 250 au début de période, plus de 4 170 à la fin). C'est considérable, mais cela ne suffit pas à réduire le taux de chômage.

2. De 1980 à 2000

Industrialisation par substitution aux importations

Durant cette période, la structure du système productif évolue considérablement, même si l'origine de certaines tendances est parfois plus anciennes. Il y a d'abord **la réussite de l'import-substitution en matière industrielle**. Les raisons sont multiples :

- le rapport de force entre les producteurs locaux et les importateurs se modifie avec l'utilisation de la franchise industrielle, la participation des importateurs aux investissements industriels,
- la demande locale est dynamisée par la croissance des revenus des ménages (période du rattrapage des revenus sociaux, du SMIC...) et le marché prend une autre dimension plus favorable, tant pour les produits de consommation finale que pour les produits de

¹ Avant cette date le chômage n'avait donc pas d'existence sur le plan statistique.

² L'action du BUMIDOM va être fortement critiquée (Wilfrid Bertile, *La Réunion*, Tome 1, Océan Éditions, 2006, p. 418).

consommation intermédiaire (entre entreprises les échanges se densifient),

- le goût des consommateurs pour les produits locaux évoluent dans le sens d'une reconnaissance de leur qualité, l'étiquette locale revient un plus après avoir longtemps été un moins (expérience de la pénurie durant la seconde guerre mondiale...),

- l'agriculture se diversifie et s'organise (coopératives), la filière agro-alimentaire devient un secteur spécialement dynamique en suscitant et en profitant du changement d'attitude des consommateurs vis-à-vis des produits locaux...

Au total **le rapport change entre les importations et la production locale**, la valeur ajoutée locale plus précisément pour les années récentes. En 1970, les importations représentent 64,4 % du PIB marchand, mais en 1980 le pourcentage est proche de 70 % : la croissance économique des années 1970 repose donc sur une augmentation relative des importations, dans une logique de boucle dépenses-production-revenus de plus en plus favorable aux importations (fuites). **À compter des années 1980¹, une baisse s'enclenche** qui durant les années 1990 va amener le taux d'importation par rapport à la valeur ajoutée marchande à une moyenne de 55 %². **Cela tient sans doute au succès de l'import-substitution**, mais cela peut aussi être le résultat d'autres phénomènes tendanciels comme **la tertiarisation de l'économie** : la production des services qui rentrent de plus en plus dans la production locale est moins dépendante des importations, vraisemblablement, que la production matérielle.

Il reste que compte tenu de sa taille, **l'importance relative des importations à la Réunion est « normale »**. Son marché intérieur est développé et diversifié. Une comparaison avec 36 pays de moins de deux millions d'habitants³ fait apparaître **un taux d'importation sur PIB de 31,2 % en 2002**, c'est l'un des plus faibles dans sa catégorie (Malte 117 % ou Maurice 63 %).

Les exportations présentent un bilan contrasté

Cette bonne performance sur les marchés internes ne se retrouvent **pas sur les marchés externes**, du moins pour les exportations de biens et services. **Elles restent à un niveau modeste et en baisse relative** (9,6 % en 1980 par rapport au PIB, 4,5 % en 2000), structurellement limitée par la stagnation de la quantité de sucre produite et de l'évolution peu favorable du prix.

Il reste que **les exportations non sucrières se diversifient⁴** et, si elles ne représentent qu'une part relativement modeste du PIB marchand⁵ de 1980 à 2000 (de 2 % à 2,3 %), **elles prennent progressivement la place des exportations de sucre**, avec 21 % du total des

1 Rochoux Jean-Yves, *Transferts financiers publics et développement régional. Le cas d'une région d'outre-mer : la Réunion*, communication présentée au colloque « Région et développement économique », octobre 1995, Rabat, Maroc, p. 14.

2 Calculs de l'auteur d'après les données des comptes régionaux de l'INSEE (*Tableau économique de la Réunion, édition 2004-2005*, p. 143).

3 CEROM, *Émergence de nouveaux moteurs de croissance. Le rattrapage économique expliqué 1993-2002*, novembre 2005, p. 20-22.

4 Rochoux Jean-Yves, *Les exportations non sucrières à la Réunion*, colloque « Les économies insulaires », Saint Denis de la Réunion, novembre 1988.

5 En fait, pour 1980 c'est le PIB marchand qui est utilisé, pour 2000 c'est la valeur ajoutée marchande puisque que le PIB marchand n'est plus calculé à compter de l'année 2000 et

exportations en 1980, mais 52 % en 2000 en augmentant au même rythme que la valeur ajoutée marchande. On peut s'étonner de cet échec externe relatif face à la réussite interne. Cela peut être à rapprocher du **rôle tenu par la distance entre la Réunion et la Métropole ou les autres marchés développés** : elle protège les produits locaux de leurs concurrents lointains, mais elle rend impossible leur exportation vers des marchés correspondants. De plus comme les marchés proches n'ont ni les mêmes coûts ni les mêmes revenus (beaucoup plus faibles), les exportations non sucrières réunionnaises ne peuvent concerner que des produits très spécifiques.

Il reste qu'une **nouvelle « exportation »** va s'ajouter aux précédentes, c'est un secteur relativement nouveau¹, qui va connaître un développement important, **le tourisme**. En 1974, il n'y a que 14 000 touristes, mais ils sont 182 000 en 1989 et près de 400 000 en 1999. Cela devient une activité essentielle avec, en 1999, plus de 10 000 emplois pour le tourisme intérieur et extérieur². Les « exportations » touristiques (les dépenses des touristes extérieurs) représentent **plus de 60 % du total des exportations réunionnaises**³ en 2000 et progressent à un taux annuel moyen proche de 10 % durant les années 1990.

Une tertiarisation administrative ?

La tertiarisation de l'économie réunionnaise est **d'abord directement liée à la départementalisation** : c'est la mise en place ou le développement des **différentes administrations**. En 1980 la valeur ajoutée non marchande par les administrations représente moins d'un tiers du PIB⁴ et 27,5 % en 1999 mais la modification du système des comptes régionaux rend délicate l'interprétation.

Il reste que depuis le début des années 1980 **les administrations ne semblent plus augmenter leur poids économique relatif**. Plus largement les dépenses publiques augmentent moins rapidement que le PIB de 1993 à 2002, en moyenne annuelle c'est 5 % pour les premières et 6,2 % pour le second. De manière plus synthétique, sur la même période, le solde public (solde des TFP) décroît durant les années 1990 : de 36 % du PIB en 1993 à 32 % en 2000⁵. D'une manière générale le poids économique des administrations n'est plus en augmentation sur la période, au contraire sans doute.

En particulier, **les dépenses publiques, si elles sont « en avance sur le reste de l'économie... » sont plutôt « en retard par rapport au niveau moyen français »**, ainsi en valeur par habitant pour 2001 elle ne représente par rapport à la moyenne nationale que :

des comptes en base 95 (début de la nouvelle série pour 1993) (INSEE, *Les comptes économiques de la Réunion 1993-1994-1995. Base 95*, mars 2000, p. 9-15).

1 Rochoux Jean-Yves, *Des bas et des hauts ou le développement touristique à la Réunion*, communication au colloque de l'ASRDLF, août-septembre 1993.

2 Région Réunion, *Schéma de développement et d'aménagement touristique de la Réunion. État des lieux et diagnostic de la situation*, octobre 2002, p. 36.

3 Ce sont les exportations inscrites dans les comptes régionaux depuis les nouveaux compte de 1993, à savoir la somme des exportations de biens et services, « traditionnelles » donc, augmentées de « la dépense de consommation finale faite sur le territoire par des non-résidents » (INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2004-2005*, p. 143).

4 INSEE, « Comptes économiques 1980-1990. La décennie industrielle », *Les dossiers de l'économie réunionnaise* n° 16, octobre 1991, p. 40.

5 CEROM, *Émergence de nouveaux moteurs de croissance. Le rattrapage économique expliqué 1993-2002*, novembre 2005, p. 39-44.

- 84 % pour les salaires publics,
- 61 % pour les prestations sociales en espèces,
- 49 % pour les prestations sociales en nature,
- 82 % pour l'investissement public.

Il y a bien eu une tertiarisation publique dynamique, au début de la départementalisation du moins, mais son développement ne semble plus être d'actualité à la fin du XXe siècle. La Réunion est **plutôt sous-administrée que sur-administrée** si l'on se réfère à la moyenne nationale. Il reste que la tertiarisation progresse, mais **du côté marchand**.

Une tertiarisation marchande dynamique¹

La Réunion n'est plus guère une économie agricole, la part du secteur primaire (agriculture, pêche et sylviculture) dans la valeur ajoutée marchande est devenue très modeste, de 9,2 % en 1980, elle passe à 4,2 % en 2000². Elle n'est **plus dominée par la canne** avec moins d'un tiers de la production agricole en 2000 contre plus de 55 % en 1980³. C'est, au début des années 2000, une petite économie agricole, dynamique et diversifiée; dans laquelle la filière canne-sucre ne joue plus qu'un rôle marginal⁴, même si historiquement et socialement elle occupe une place essentielle dans le paysage et les esprits.

Dans le secondaire, les évolutions sont variées. Le BTP fluctue au grès des commandes publiques et l'industrie sucrière voit son importance diminuer durant les années 1980 (4,7 % en 1980 et 2,6 % en 1987). L'ensemble de l'agro-alimentaire est tiré vers le bas par le sucre (10,7 en 1980 contre 4,3 % en 2000). L'industrie manufacturière connaît une croissance et la part de sa valeur ajoutée passe de 4,7 % en 1980 à 6 % en 2000.

En fait **c'est le tertiaire marchand qui augmente sensiblement**, de 65,9 % en 1980 à 73,1 % en 2000. Le commerce diminue en valeur relative sur la période (de 23,6 % à 16,8 %), mais les autres services progressent comme les transports et les télécommunications et les hôtels et restaurants (de 2 % en 1993 à 3,2 % en 2000, sous l'effet du développement du tourisme). Les services aux ménages et aux entreprises progressent également de 19,8 % à 21,3 %. **Les services aux entreprises sont les plus dynamiques**, notamment en termes

1 Les données du paragraphe concernent la seule valeur ajoutée marchande, elle est calculée pour l'année 2000 à partir des données de l'INSEE (*Tableau économique de la Réunion, édition 2004-2005*, p. 145).

2 INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2004-2005*, p. 173.

3 INSEE, *L'économie de la Réunion, panorama, édition 1985*, septembre-octobre 1985, p. 97.

4 En 2000 la part de la culture de la canne à sucre et de l'industrie sucrière dans la valeur ajoutée marchande ne doit pas dépasser 2 % du total (Rochoux Jean-Yves, *La canne à sucre à la Réunion : une production opportune ?*, colloque Canne 2002, Stella Matutina).

d'emplois¹ Pour ces derniers, cela correspond, pour les plus sophistiqués d'entre eux, à une consommation stratégique de première importance pour les entreprises réunionnaises qui sont désormais dans un monde plus ouvert et plus concurrentiel².

Une croissance économique remarquable, mais toujours le chômage

Sur cette période il y a donc **de nombreux changements**, même si certains sont enclenchés depuis longtemps (diminution de l'importance relative de l'agriculture, tertiarisation...). Il y a aussi **de nouveaux moteurs économiques de la croissance économique** comme l'import-substitution (interne) et le tourisme (interne-externe) et **de nouvelles politiques favorables** à l'économie. Il s'agit de la mise en place de **la défiscalisation des investissements en 1986³, du RMI au 1er janvier 1989, des contrats aidés en 1990⁴** et du rattrapage du **SMIC métropolitain** à partir du 1er juillet 1990 (effectif en janvier 1996⁵) et des **différents revenus sociaux** (allocations familiales) en 1988, 1989 et 1991⁶. C'est logiquement **une période de forte croissance**, surtout au début : la croissance annuelle du PIB marchand est en moyenne de 6,7 % de 1982 à 1990 et de 4,1 % de 1990 à 1999⁷.

Cette croissance (5 % environ par an en moyenne pour le PIB global) contribue également à **créer des emplois** : plus de 3 200 par an en moyenne. Mais cela ne suffit pas à arrêter la progression du chômage car plus de 7 200 actifs supplémentaires arrivent sur le marché du travail à la Réunion chaque année. **Le taux de chômage atteint 42,1 % en 2000** après 31 % en 1982.

On peut se demander **pourquoi les résultats ne sont pas meilleurs** en matière de chômage compte tenu de l'importance de la croissance économique et de l'impact direct des contrats aidés. Il y a sur la période un facteur classique défavorable, un facteur de longue période qui continuera sans doute de jouer un rôle dans les périodes suivantes, même si son effet s'amortit avec le temps. C'est **la progression de la population active**, liée à la fois à la hausse du taux d'activité féminin et à la croissance naturelle de la population en

1 Actif Nelly et Rochoux Jean-Yves, « Les services aux entreprises : du virtuel au terre à terre », *Économie de la Réunion*, n° 111, 1er trimestre 2002, INSEE, p. 20-21.

2 Rochoux Jean-Yves, *Le conseil à l'entreprise à la Réunion, une consommation stratégique*, CCIR, Forum du conseil à l'entreprise, octobre 1988.

3 Cette politique de défiscalisation a, sans doute, eu des effets importants, mais son évaluation n'a jamais vraiment été faite. L'évaluation est intégrée dans la loi « Girardin », mais les conditions d'une mise en oeuvre efficace n'ont jamais été réunies : délais trop brefs, mauvaise coordination des audits et des rapports et surtout absence d'indicateurs pertinents (Saubert Allain, 2006, « Évaluation de la loi programme pour l'outre-mer du 21 juillet 2003 », *Avis et rapports du Conseil Économique et Social*, n° 13, séances des 11 et 12 juillet, p. 22 et 35).

4 Les contrats aidés ont des effets brutaux sur les variations de l'emploi. De décembre 1989 à décembre 1990 20 000 emplois sont ainsi créés (CES), mais en 1992, 8 000 d'entre eux ne pourront être maintenus du fait de nouvelles modalités de financement et des difficultés financières des communes (INSEE, *Tableau économique de la Réunion*, édition 97-98, p. 102).

5 CEROM, *Une double transition presque réussie. chômage, productivité et politique d'emploi à la Réunion*, octobre 2004, p. 25.

6 INSEE, *Tableau économique de la Réunion*, édition 97/98, p. 114.

7 CEROM, *Une double transition presque réussie. chômage, productivité et politique d'emploi à la Réunion*, octobre 2004, p. 18.

âge de travailler. Mais il y a aussi de nouveaux facteurs, moins favorables au développement de l'emploi. C'est d'abord **la hausse importante de la productivité du travail**¹. La performance dans ce domaine est remarquable, beaucoup plus élevée que la moyenne française : 4,4 % par an de 1982 à 1990 (2,7 % en France) et 3,2 % de 1990 à 1999 (1,6 % en France). Ces gains de productivité proviennent à la fois² de l'évolution de la spécialisation économique (surtout pour les années 1980 avec la marginalisation de l'agriculture au profit des services) et de la modernisation des secteurs (surtout pour les années 1990 avec une qualification des salariés et une intensité capitalistique en hausse). C'est ensuite **l'apparition d'un solde positif de la migration** : les mouvements migratoires majorent, pour la première fois depuis l'instauration de la départementalisation, la croissance naturelle de la population réunionnaise³. Ce retournement du solde correspond bien à la logique du développement de l'activité de cette période : une production plus sophistiquée nécessite des investissements importants et en pointe et donc une main d'oeuvre plus qualifiée qu'il n'est pas possible de trouver aisément sur place.

3. Les années 2000, le meilleur et le pire

La croissance toujours (2000-2008)

De 2000 à 2008 la croissance économique reste élevée, 4,7 % par an en volume (près de 3 points de plus qu'au niveau national)⁴ c'est sensiblement le rythme moyen que l'économie réunionnaise connaît depuis que le phénomène est mesuré par les comptes régionaux (fin des années 1960). C'est pour l'essentiel le fait de **l'activité dans le secteur marchand**, accélérée sans doute par la défiscalisation⁵ (industrielle et immobilière) et par **le BTP et ses activités industrielles liées** (chantiers publics et logements liés à la défiscalisation).

L'économie réunionnaise **continue sa tertiarisation**. Les services marchands (champ ICS) représentent plus de 40 % de la valeur ajoutée globale en 2007, soit 5 points de plus qu'en 2000. Cela tient en particulier aux services rendus aux entreprises, c'est la confirmation d'une tendance forte de la période précédente. Sur la période, les autres secteurs connaissent des sorts variés : **le BTP** explose avec un doublement de son nombre de salariés de 1999 à 2007 et **le tourisme** connaît une reprise (396 400 touristes en 2008) après le pic de 2003

1 En fait, il s'agit de la productivité apparente du travail (elle rapporte tout au seul travail) dans le secteur marchand et elle est égale au rapport entre le PIB marchand et le nombre d'actifs occupés.

2 CEROM, *Une double transition presque réussie. chômage, productivité et politique d'emploi à la Réunion*, octobre 2004, p. 18-27.

3 Rochoux Jean-Yves, *Des migrations à la mobilité, une autre ouverture sur le Monde pour la Réunion*, conférence au rectorat de la Réunion, 28 mars 2008, p. 8.

4 CEROM, *Les entreprises à la Réunion, 2000-2008*, n° 2 avril 2011, p. 5.

5 Ses effets sont complexes (Philippe Jean-Pierre et Jean-Yves Rochoux, *La défiscalisation à la Réunion : essai d'analyse des impacts sur le fonctionnement de l'économie*, programme de recherche pour le SEOM 2006-2007), mais il est évident que sur cette période cette politique de « dépense fiscale » a dynamisé considérablement le secteur de la construction immobilière à la Réunion du fait de son succès auprès des investisseurs métropolitains. Il reste que ce boum immobilier a provoqué, vraisemblablement, des dommages collatéraux : inadaptation de l'offre à la demande, pression sur les prix du foncier et du logement...

(432 000) et le point bas de la crise de 2006 (278 800)¹ liée, sans doute, à l'épidémie de chikungunya². « Même si l'évolution de **l'industrie** est plus soutenue à la Réunion qu'en Métropole », face à la tertiarisation et à la performance du BTP, elle **a du mal à maintenir sa place relative**, tant en matière d'emploi que de valeur ajoutée³. Il semble que l'import-substitution industrielle rencontre des limites normales qui sont sans doute la rançon du succès.

Ces bons résultats globaux s'accompagne d'**une amélioration de la solvabilité des entreprises** réunionnaises (part des capitaux propres dans le passif global). Mais le taux de solvabilité reste à un niveau modeste (38,9 % contre 40,2 % au niveau national) et surtout il est peu homogène : 25 % des entreprises ont un taux de solvabilité inférieur à 14,5 %. En matière d'endettement financier il y a une dispersion semblable avec 25 % des entreprises qui présentent un taux d'endettement brut supérieur à 145 %, le taux moyen étant de 82,6 % en 2008⁴.

Mais deux évolutions particulières vont différencier radicalement cette période des précédentes en matière d'emploi et de chômage.

L'emploi augmente toujours et le chômage diminue pour la première fois depuis...

D'une part **le taux d'activité moyen** des 15-64 ans **stagne** (période 2001-2006) et si la population active continue d'augmenter⁵ (5 400 personnes par an en moyenne⁶) elle est nettement inférieure à celle de la période précédente (7 300 personnes de 1993 à 2000)⁷. Cette stagnation du taux d'activité peut s'expliquer, mais il ne s'agit que d'hypothèses⁸. Il peut s'agir d'un prolongement des études des jeunes, d'une retraite plus précoce des plus âgés, du découragement d'un certain nombre de bénéficiaires des minima sociaux qui ne peuvent bénéficier que de rares emplois aidés et précaires dans le secteur non marchand⁹. C'est une évolution qui reste étonnante, contraire à la

1 INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2010*, p. 217.

2 En fait la fréquentation touristique avait commencé de décroître à compter de 2004, cela tenait sans doute à des coûts trop élevés et à une identité trop faible de l'île par rapport à ses concurrents (René Barriou, « Destination Réunion : au rapport », *Clicanoo.com*, 12 septembre 2008).

3 INSEE et DRIRE Réunion, « La place de l'industrie dans l'économie régionale », *Économie de la Réunion* n° 130, octobre 2007, p. 16.

4 CEROM, *Les entreprises à la Réunion, 2000-2008*, n° 2 avril 2011, p. 6-7.

5 La population totale progresse aussi (1,5 % en moyenne annuelle de 1999 à 2006, avec une influence nulle du mouvement migratoire, INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2010*, p. 57), mais c'est la plus faible croissance inter-censitaire depuis la période 1974-1982.

6 La migration ne semble plus guère jouer de rôle en moyenne sur la période avec un apport global de moins de 300 personnes par an, sur le plan quantitatif du moins (Rochoux Jean-Yves, *Des migrations à la mobilité, une autre ouverture sur le Monde pour la Réunion*, conférence au rectorat de la Réunion, 28 mars 2008, p. 11-12).

7 Bruno Bally et Nelly Actif, « Des actifs plus nombreux au travail », *Économie de la Réunion* n° 129, mars 2007, p. 4-5.

8 Jean-Yves Rochoux, « Une petite économie insulaire et ses paradoxes » dans Éliane Wolf et Michel Watin (dir.), *La Réunion une société en mutation*, Economica, 2010, Paris, p. 38.

9 Claude Parain « L'emploi marchand plus dynamique grâce au BTP et aux aides publiques », *Économie de la Réunion hors série* n° 1, Bilan économique 2005, juin 2006 p. 15.

tendance, et qui **concerne surtout les taux d'activité féminin**. Cela ne semble pas durable¹. D'autre part il semble que **la productivité apparente du travail continue de diminuer**, comme elle le fait depuis le début des années 1980². La croissance économique a un contenu de plus en plus élevé en matière d'emploi.

La combinaison de la stagnation du taux d'activité, de la baisse de la productivité du travail et du taux de croissance élevé du PIB débouche sur **une très forte augmentation des emplois**. C'est 6 300 emplois supplémentaires en moyenne chaque année, soit un taux d'augmentation exceptionnel de 3 % par an. Cela entraîne un bouleversement complet sur le marché de l'emploi. Pour la première fois depuis que les statistiques correspondantes existent à la Réunion, **le chômage diminue** (900 personnes par an en moyenne), car les nouveaux entrants sur le marché (5 400) sont moins nombreux que les nouveaux emplois. Si le stock de chômeurs diminue, **c'est aussi le cas du taux de chômage** qui, du second semestre 2001 au second semestre 2006, passe de 33,3 % à 21,9 %³.

Mais le pire est de retour avec la crise de 2009 !

La situation devient exceptionnellement favorable sur le plan de l'emploi, mais **la crise arrive**. En 2008 la croissance économique diminue (3,1 %) et la crise se développe en 2009 (- 2,7 %, le plus mauvais résultat depuis 1993). Les raisons de la crise réunionnaise sont mondiales et reflètent les conséquences de **la crise mondiale** (finance, endettement, prix des matières premières...), mais elles sont aussi spécifiques avec **la forte baisse d'activité du BTP** (fin de chantiers, suppression de certains gros projets, incertitude sur l'avenir de la défiscalisation).

En 2010, la croissance reste faiblement négative, - 0,2 %, et la récession⁴ continue, mais à un rythme inférieur⁵. Il faut dire que les premiers résultats relatifs à 2010 n'étaient pas bons : le tourisme diminue légèrement (les dépenses totales régressent de 3,1 %⁶), les résultats des comptes de l'agriculture 2010 sont médiocres avec une valeur ajoutée brute qui diminue de près de 4 %⁷ et les professionnels du BTP considèrent que 2010 a été « l'année la plus difficile jamais traversée »⁸. Il reste que, globalement, l'année 2010 n'a pas été **l'année**

1 Il recommence à augmenter dès 2004 et passe de 54,1 % en 2003 à 58,3 % en 2004 (INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2007-2008*, p. 117).

2 CEROM, *Une double transition presque réussie. chômage, productivité et politique d'emploi à la Réunion*, octobre 2004, p. 10.

3 INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2007-2008*, p. 125. Notons qu'à compter de l'année 2000 la définition du chômage a été modifiée, désormais c'est le chômage au sens du BIT, plus restrictif que le chômage au sens du recensement de la population qui est employé avant cette date à la Réunion. Ainsi en 2000, la nouvelle définition donne un taux de 36,9 % contre 42,1 % avec l'ancienne (INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2002-2003*, p. 125).

4 La récession correspond le plus souvent, car il y a de multiples définitions, à une situation dans laquelle le PIB diminue durant 3 trimestres consécutifs. Dans le cas de la Réunion il n'y a pas de données trimestrielles pour le PIB et nous considérerons que la récession correspond à une diminution annuelle.

5 Michel Brassat, « L'activité peine à redémarrer », Bilan économique 2010, *Économie de la Réunion* H-S n° 10, INSEE, juillet 2011, p. 5.

6 INSEE, « Le tourisme à la Réunion en 2010. Retour de la clientèle d'agrément », *Insee partenaires* n° 13, mai 2011, p. 2.

7 DAAF, « Comptes de l'agriculture 2010 : des indicateurs de revenu en légère baisse », *Agreste Réunion* n° 67, avril 2011.

8 Boulland Cédric, « Une reprise qui fait débat », *Le Quotidien* du 15 avril 2011, p. 14.

du retour à la croissance comme on pouvait le penser suite à l'augmentation de l'indicateur du climat des affaires de l'IEDOM et le redressement de la consommation des ménages¹ et malgré l'atonie de l'investissement.

Le taux de chômage va rapidement reprendre sa progression. Il est à 24,4 % au 2e trimestre 2008 (comme en 2007) mais il augmente ensuite en 2009 (27,3 %) et en 2010 (28,9 %)². De 2009 à 2010 cette hausse tient à la fois à l'insuffisance de l'emploi (5 000 personnes en emploi en plus quand même, mais surtout dans le secteur public avec des emplois aidés) et à la reprise de la hausse du taux d'activité qui atteint sans doute son taux le plus élevé en 2010, 61,3 % avec 10 % de moins qu'en Métropole, du fait d'une présence accrue des femmes sur le marché du travail. L'année 2010 s'achève avec des statistiques très défavorables : il y a en décembre 116 360 chômeurs (72 133 en 2007)³. « **C'est le 32e mois de hausse consécutive**⁴ ». Notons qu'en janvier 2011, le chômage baisse de 0,5 %, mais sur un an il y a 11 550 demandeur d'emploi de catégorie A en plus, soit une hausse de 11,1⁵ % et en février le chômage repart à la hausse (+ 1,7 %)⁶ pour se stabiliser en mars 2011 (117 430 DEFM A, + 0,1 %⁷).

La Réunion n'est donc pas sortie d'affaire, même si l'activité économique semble susceptible de reprendre (fin de la récession en 2011 ?) le taux de chômage a cessé de diminuer et il augmente à nouveau. La situation « historique » de l'économie de l'île est de retour avec **une augmentation de l'emploi et du chômage** ! C'est une situation socialement inconfortable, même s'il n'y a pas de déclencheur automatique de crise sociale certains éléments sont réunis : chômage en hausse, risques inflationnistes importés (matières premières et énergie), croissance économique « molle » et remise en cause possible de la croissance des TFP (restrictions des dépenses de l'État). **Tout cela influence négativement l'évolution du pouvoir d'achat des ménages** (perception et réalité) et peut provoquer des réactions sociales. Elles existent actuellement mais ne prennent pas la forme d'une crise ouverte (conflit sur le carburant professionnel réglé et pas de généralisation à l'ensemble des ménages malgré les actions de certaines associations⁸). Mais **les éléments facilitateurs d'une crise ouverte sont bien présents** avec, en particulier, les évolutions spéculatives mondiales du prix de l'énergie et leur visibilité locale (annonce mensuelle de la Préfecture), même si le pire n'est jamais sûr.

La question que l'on peut se poser est de savoir s'il s'agit d'**un accident de croissance ou d'une nouvelle donne économique** ! Est-ce que l'on peut retrouver les taux de croissance habituels (5 %) ou est-ce qu'il faut penser à une croissance structurellement plus faible (2 ou

1 IEDOM, « L'année 2010 à la Réunion : retour à la croissance », *Note expresse* n° 93, mars 2011.

2 INSEE, « L'enquête emploi 2010. La hausse du chômage se poursuit, l'emploi résiste », *Informations Rapides Réunion* n° 162, novembre 2010.

3 Ce sont les inscrits au Pôle emploi, en catégorie A, les demandeurs d'emplois.

4 Guillaume Kempf, « Trois ans de crise, 50 % de chômeurs en plus », *Le Quotidien de la Réunion*, 28 janvier 2011, p. 18.

5 « L'année 2011 commence avec une baisse du chômage à la Réunion », <http://www.zinfos974.com>, 25 février 2011.

6 Cédric Boulland, « L'embellie n'a pas duré », *Le Quotidien de la Réunion*, 26 mars 2011, p. 9.

7 DR Pôle emploi Réunion-Mayotte, *Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par pôle emploi à la Réunion en mars 2011*.

8 « La Région a voté le fonds de compensation pour les professionnels », *Clicanoo.com*, 29 avril 2011.

3 %) ? **La modération de la croissance des transferts financiers publics**, qui semble constituer une tendance lourde, pourrait-elle être compensée par un autre moteur comme la multiplication des innovations, le développement des exportations, un développement plus endogène ou une augmentation considérable du contenu de l'activité économique en emploi ? Tout cela nécessite des politiques plus ou moins complexes, certaines sont déjà développées (innovation et exportation) d'autres concernent, sans doute le long terme (développement endogène¹). Compte tenu du contexte de restriction en matière de dépense publique toutes ces politiques devront sans doute être financées, en grande partie du moins, de manière locale. Il semble bien qu'il devienne de plus en plus urgent de considérer que « **la porte du changement s'ouvre de l'intérieur²** ».

Durant la période précédente l'économie réunionnaise semblait être engagée **dans une logique de croissance de la productivité** du travail avec beaucoup d'investissements³, d'aides aux investissements et une transformation structurelle de l'économie. Certains semblent regretter le choix de ce « modèle de rattrapage⁴ » et l'on peut se demander effectivement **si moins de croissance de la productivité n'aurait pas permis** de limiter, voir **de supprimer le chômage** à la Réunion. **Est-ce qu'un autre choix était possible ?** Cela n'est pas évident parce que l'évolution de la productivité ne dépend pas vraiment d'une décision centrale, politique, mais d'**une multiplicité de décisions microéconomiques**, celles des entreprises. Bien sûr ces décisions peuvent être influencées par les politiques de subvention ou d'incitation. Mais le vrai problème est sans doute ailleurs.

Lorsque l'on décide d'appliquer la départementalisation, on décide également de se rapprocher des caractéristiques nationales d'une économie développée avec les salaires correspondants et un niveau de productivité du travail compatible. Les coûts salariaux ont logiquement progressé et les entreprises ont réalisé des investissements⁵ qui permettaient de hisser la productivité à un niveau suffisant pour garantir leur rentabilité et leur compétitivité. **Un niveau plus faible de la productivité n'est compatible qu'avec un niveau correspondant des coûts salariaux.** Pour que la Réunion connaisse un développement économique différent, comme celui de l'économie mauricienne dans le meilleur des cas, il aurait fallu que la Réunion ait une autre histoire qui ne passe pas par la case « départementalisation ». **C'est en fait une autre histoire, mais ce n'est pas celle de la Réunion.** Il n'est pas évident que la diminution du chômage massif que connaît la Réunion du fait de son évolution démographique et de son choix de départemental passe par autre chose que par **une politique massive de création d'emplois aidés non marchands**. La formule est critiquable⁶, mais elle est difficilement contournable.

1 S'il est beaucoup utilisé, le concept n'est pas toujours bien compris et les politiques correspondantes sont encore à définir (Rochoux Jean-Yves, « La notion de développement endogène appliquée aux DOM », *Perspectives. Économie de la Réunion*, n° 5, la lettre d'information du CERDOM, juillet 2010, p. 5-9.

2 D'après le titre d'un livre de gestion.

3 CEROM, *Émergence de nouveaux moteurs de croissance. Le rattrapage économique expliqué 1993-2002*, novembre 2005, p. 17-20.

4 Dargent Séverine, « L'impossible convergence des revenus. La faute au chômage ou au modèle rattrapage ? », *Le journal de l'île*, 11 avril 2011, p. 22.

5 Les investissements peuvent être de capacité ou de productivité, en fait ils présentent souvent les deux caractéristiques.

6 Georges-Marie Lépinay, « En finir avec les contrats magouille », *Le Quotidien de la Réunion*, 18 mai 2011, p. 58.

Notons pour terminer **le rôle apparemment paradoxal de l'évolution de la productivité apparente du travail**. Pour un niveau d'activité donné (valeur ajoutée), le nombre d'emplois (en heures en toute rigueur) est fonction de la productivité apparente du travail. Si cette dernière augmente, par la modernisation de l'appareil productif par exemple, et si le niveau de l'activité reste le même, **le nombre d'emplois nécessaires diminue**. Il n'augmente que si l'activité (l'offre qui répond à la demande) progresse plus rapidement que la productivité. Heureusement à cela s'ajoute le fait que les progrès de la productivité, si le supplément de richesses n'est pas captée par un acteur aux dépenses fortement délocalisées, améliore la position concurrentielle (compétitivité prix ou et qualité) des entreprises locales et donc diminuent les importations (innovation locale) ou et augmentent les exportations (innovation « mondiale »), donc majore la croissance économique. **Le paradoxe de la productivité n'en est plus un dans ce cas !** Il y a un lien positif entre les progrès de la productivité du travail et la croissance économique si **l'innovation joue son rôle dans un contexte de croissance de la demande** (intérieure ou et extérieure).

4. De plus à mieux ?

Une économie « riche » en PIB

Le PIB de la Réunion devrait être proche de **15 milliards d'euros en 2010**. C'est presque le triple de celui de Madagascar ou de celui de l'île Maurice, mais seulement le dixième de celui de l'Afrique du Sud. En considérant la valeur absolue de son PIB, l'économie réunionnaise se situe à **une place moyenne (entre la 95e et la 98e)** si l'on utilise la liste 2010 du FMI pour 181 nations. Par rapport à la France (5e place) c'est, bien sûr, encore très modeste et cela représente moins du centième du PIB national (0,7 %).

Par habitant, le PIB réunionnais représente **plus de 18 200 euros pour 2008**. C'est plus de 30 fois son équivalent malgache, mais cela ne représente encore qu'un peu plus de la moitié (55 % en 2003) de son équivalent français. Notons que ce PIB par habitant progresse, mais moins rapidement que le PIB lui-même du fait de **la croissance démographique**. De plus ce PIB par habitant ne permet pas forcément d'avoir une bonne idée du niveau de vie des habitants. Il faut pour cela utiliser un autre agrégat des comptes régionaux qui lui tient compte des TFP¹ : c'est le **Revenu Disponible Brut des Ménages** par habitant. Il est seulement de **14 278 euros en 2008²**, il est plus faible car cela ne concerne que les revenus des seuls ménages. Mais l'écart avec la France est moins important du fait des mécanismes publics de redistribution : le RDB des ménages réunionnais par habitant représente plus de **71 % de la moyenne française**. Globalement le RDB des ménages à la Réunion représente 11,5 milliards d'euros en 2008 dont 11,2 de rémunérations et revenus d'exploitation augmentés de

1 À chaque fois qu'une économie bénéficie de transferts extérieurs importants, publics ou privés, il est important de considérer son RDB plutôt que le seul PIB (la valeur ajoutée) si l'on s'intéresse au niveau de vie des habitants.

2 INSEE, *Tableau économique de la Réunion, édition 2010*, p. 87.

300 millions d'opérations nettes de redistribution (prestations sociales en espèces - cotisations sociales - Impôts directs).

Pour l'essentiel, le Pib donne la mesure de **l'activité économique marchande**, même s'il intègre aussi des éléments non marchands. Son calcul permet **l'appréciation de la performance économique** d'un territoire (comparaison, suivi, projection...). Il peut être utilement articulé avec les revenus, les recettes fiscales, les dépenses publiques... dans les comptes régionaux et nationaux. C'est un outil de comptabilité régionale indispensable, mais il ne faut pas lui demander plus qu'il ne peut donner. Il est **macroéconomique** (des grandeurs globales), **orienté vers la production marchande** (avec des données par branches et les flux inter-branches) et ses conséquences (importations, exportations, revenus économiques...) tout en fournissant un bouclage avec les revenus (origines, redistribution, utilisations). Pour l'essentiel, il s'intéresse **aux flux monétaires**, même si certaines grandeurs non monétaires sont reconstituées (valeur ajoutée non marchande, loyers des ménages propriétaires occupants..¹). On peut aussi compléter les informations du cadre central par la construction de **comptes satellites** qui permettent d'étudier des regroupements non standard d'activité (tourisme, éducation, santé...) en enregistrant des flux monétaires mais aussi des données physiques. Il y a aussi des comptes de patrimoine. C'est un outil riche et détaillé, même si au niveau régional l'outil est moins perfectionné. À la Réunion un certain nombre de données manquantes seraient particulièrement bienvenues, comme les opérations financières ou le détail des opérations financières et non financières avec l'extérieur.

Des améliorations sont donc possibles localement, mais ce système comptable a des limites. Le PIB et les comptes régionaux ne permettent pas de calculer un indicateur du bien être, du développement humain, du progrès social et encore moins du développement durable. La croissance du PIB est même parfois considérée comme nuisible, pour certains il faut l'arrêter (**croissance zéro**), pour d'autres il faut même adopter **une stratégie de décroissance**.

Les comptes régionaux sont indispensables, perfectibles mais insuffisants

Dans le cas de la Réunion il est assez évident que **la croissance économique ne suffit pas à faire « le bonheur des Réunionnais »** du fait de l'importance du chômage, des inégalités de revenus et des atteintes à l'environnement. Il faut donc prendre en compte d'autres indicateurs si l'on désire « faire mieux » et pas seulement plus ! Le taux de chômage (enquête annuelle depuis 1993) et les inégalités de niveau de vie, le taux de pauvreté monétaire, la pauvreté en conditions de vie sont calculés par l'INSEE² mettent en évidence l'écart entre les résultats économiques au sens strict et l'évolution de certaines caractéristiques socio-économiques (chômage, pauvreté...).

De très nombreux auteurs ont bien sûr critiqués l'usage trop exclusif du PIB et de ses comptes nationaux ou régionaux. **De très**

¹ Christian Descamps, *Comptabilité nationale*, éditions Bréal, 2002, p. 19, 39 et 40.

² On peut consulter : INSEE, « Diagnostic de la pauvreté à la Réunion », *Économie de la Réunion*, n° 134, avril 2009 ou la présentation par le directeur de l'INSEE à la Réunion du diaporama intitulé *Les revenus en 2008 à la Réunion*, séance de l'OPR du 28 mars 2011.

nombreuses propositions d'amélioration ont été faites et de nouveaux indicateurs de « richesse » sont désormais calculés¹. Le plus célèbre est sans doute celui du PNUD. C'est l'**IDH**, un indicateur synthétique à trois dimensions : la richesse monétaire, la santé et l'éducation. Il a été calculé pour la Réunion² et la situe **en 2005 entre le Koweït et Malte** (33 et 34e places), les Seychelles occupent la 50e place, Maurice la 65e et la France est 10e sur près de 180 nations. **La Réunion reste relativement bien placée.**

La croissance, le développement et le progrès

En fait le problème de ses indicateurs, le PIB et les autres, c'est qu'ils **reflètent**, plus ou moins explicitement et efficacement, **des valeurs**. Il faut donc revenir sur l'**articulation entre les valeurs et les indicateurs**. Pour cela on peut tenter de définir successivement la croissance, le développement et le progrès³.

La croissance économique c'est l'augmentation des quantités produites mesurées par la hausse du PIB en volume, c'est **un phénomène quantitatif et unidimensionnel**. **Le développement économique et social** contient la croissance (négative ou positive) et concerne ses conséquences structurelles (évolution de la structure sectorielle, de la consommation, de l'emploi...). C'est **un phénomène quantitatif et qualitatif, multidimensionnel**. **Le progrès**, ou la prospérité ou autre chose, pourrait concerner le développement qui évolue dans un sens souhaitable, **c'est le développement jugé**. Le progrès considéré de cette façon repose **sur des valeurs** (le bonheur, le travail...). Les trois termes correspondent respectivement à : **combien, comment et pourquoi ?**

A partir de cela, il est clair qu'il n'y a pas de bons indicateurs économiques et sociaux, il n'y a que des indicateurs adaptés aux objectifs choisis en fonction d'un ensemble de valeurs. **Le choix des indicateurs vient après celui de la politique** qui repose explicitement sur des valeurs. C'est le **choix explicite d'un petit État himalayen** qui au nom d'un ensemble d'indicateurs de son « **bonheur brut** » a refusé la course à la croissance et à la mondialisation en privilégiant l'écologie, les soins et l'éducation gratuits⁴.

Dossier à consulter **Quelle crise à la Réunion en 2011 - EcoRun crise 2008-2010 - EcoRéu Mutations ?**
Pour le texte **Migrations et mobilité - L'emploi, la croissance et le chômage ?**
définitif **EcoRun Histoire généralités**

-
- 1 Gadrey Jean et Jany-Catrice, *Les nouveaux indicateurs de richesse*, La découverte, Repères n° 404, 2005 et Alternatives Économiques, *La richesse autrement*, Hors série poche n° 48, mars 2011.
 - 2 Goujon Mickaël, « Indice de développement humain : des progrès depuis 20 ans mais un retard persistant », *Économie de la Réunion*, n° 134, INSEE Réunion, avril 2009, p. 32-36.
 - 3 Rochoux Jean-Yves, « Et si l'on pensait Progrès ? Pour mieux apprécier les actions de développement local », *Séminaire sur le développement local*, UCOI-IRTS-FCOI du 7 au 9 juillet 2004 - Saint-Benoît, la Réunion.
 - 4 Gauthier Ursula, « Bouthan. Voyage au pays du bonheur brut », *Le nouvel observateur*, 2-8 décembre 2010, p. 20-30.